

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : FC 1 Section/S spécialité/Série : R 0000

Epreuve : 102 Matière : 0468 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

La réussite étudiante dans le premier cycle universitaire et le rôle de bibliothèques.

Le faible taux de réussite des étudiants inscrits en licence (seuls 41% d'entre eux obtiennent leur diplôme après trois ou quatre ans) n'est pas sans susciter la préoccupation des acteurs de l'enseignement supérieur comme en témoignent les plans successifs consacrés à l'université. Mais dans le même temps, diverses enquêtes pointent les meilleurs résultats obtenus par les étudiants fréquentant les bibliothèques et SCD (service commun de documentation), si bien qu'une corrélation semble vite s'établir entre la pratique de bibliothèques et la réussite étudiante en premier cycle.

Cette corrélation invite alors à s'interroger sur le rôle joué par les bibliothèques dans ce processus : s'agit-il seulement du fait que ce sont les "bons élèves" qui fréquentent les bibliothèques ou celles-ci jouent-elles un rôle plus actif ? A l'heure de la démocratisation de l'enseignement supérieur, ont-elles su évoluer pour s'adapter à un nouveau public ? Comment articuler leur rôle avec les défis auxquels est confrontée l'université - et notamment cet accroissement massif du nombre d'étudiants sans réussite afférente ?

Nous entreprenons de répondre à ce 1.1.8.

questions en nous penchant dans un premier temps sur la faible réussite des étudiants en premier cycle, puis dans un deuxième temps en voyant ce que cela implique sur le rôle des bibliothèques universitaires vis-à-vis de ces étudiants. Enfin nous envisagerons ce que cela suppose en termes d'innovation pédagogique et de changement d'environnement.

* *

*

Comme les autres pays occidentaux, la France connaît dans la deuxième moitié du XX^e siècle une démocratisation massive de l'enseignement supérieur que rappelle Christophe Charle dans un entretien avec Benjamin Duca en 2016, en soulignant que celle-ci s'est accrue dans la fin des années 1980 et en 1990. Un jeune sur deux accède à l'enseignement supérieur en 2012 montre ainsi une infographie de Sébastien Trobon. Pour autant, malgré cette démocratisation, la mobilité sociale ne s'est pas améliorée constate C. Charle, de chercheur pointé dans le même temps l'accroissement des différences entre les secteurs de l'enseignement supérieur, écoles et dans préparatoires se trouvant mieux lotis que l'université - un système à deux vitesses, en somme.

Face à cet état de fait, les ministères successifs se sont mobilisés pour proposer des plans visant à corriger ce système inégalitaire. Ainsi le "Plan étudiants" de 2017 succède-t-il au "Plan réussite en licence" (2008-2010), avec toujours une même ambition = "accomplir enfin la démocratisation de [l']enseignement supérieur en accompagnant tous les étudiants, dans leur diversité, vers la réussite" (Frédérique Vidal). Outre le déblocage de moyens finan-

Ceiss, les plans fixent aussi de nouvelles orientations notamment pédagogiques qui ressortent aussi bien du "Rapport annuel 2014 des inspections générales" que du dernier de même consacré au plan étudiants en 2017. Le maître mot qui ressort est l'"Accompagnement" des étudiants, terme présent dans les deux documents.

Cette volonté d'accompagner montre bien la prise de conscience au plus haut niveau d'une certaine inadaptation des étudiants débutants au système universitaire, et de la nécessité d'y remédier en mobilisant moyens et acteurs. Toutefois, si les différents plans parlent bien d'"orientation", de "nouvelles pédagogies", aucun ne semble se référer au SCD comme acteur pour la mise en œuvre de ces réformes. À peine le rapport de l'IGAENR propose-t-il brièvement une visite du SCD en début de cursus. On note ainsi un décalage avec la prise de conscience bien plus précoce chez les professionnels de la documentation de la nécessité de s'adapter à ce nouveau public étudiant, et de la revendication du fait que les SCD disposent de outils pour le faire.

* *

de renouvellement de la population ^{des} étudiants pose en effet la question de la façon dont l'université s'y adapte pour leur proposer le parcours le plus adapté. Un nouveau public suppose en effet un renouvellement de outils et de méthodes, points sur lesquels les SCD avancent leurs compétences.

Si le rôle central et traditionnel de la bibliothèque universitaire demeure "l'accès à la culture scientifique et [la représentation symbolique du] rapport au savoir", comme le rappelle Alice Lemesle dans un article de 2009 du Bulletin de bibliothèques de France, celle-ci peut pourtant afficher nombre d'autres propositions innovantes favorisant l'accompagnement des étudiants (la notion est aussi

au cœur de propos d'Alice Lemesle). C'est que, à la suite des travaux pionniers d'Alain Coulon cités tout par A. Lemesle que par le laboratoire interuniversitaire de science de l'éducation et de l'information (LISEI), on a reconnu un rôle central aux bibliothèques universitaires dans la formation des étudiants et le développement de leurs compétences.

La bibliothèque universitaire apparaît ainsi à première vue comme un lieu de vie pour les étudiants, et de ce fait Alice Lemesle insiste sur la nécessité d'en faire un lieu "accueillable", c'est-à-dire "accueillant" (que ce soit par le cadre, les horaires, les services proposés, le libre accès aux collections...), "lisible" (via une signalétique adaptée) et "confortable", la bibliothèque se devant d'être pour les étudiants un réel "lieu de vie". C'est dans ce changement de conception que se niche en effet la clé d'une fréquentation plus élevée.

Mais la hausse de la fréquentation - dont on a dit qu'elle était bien souvent liée à la réunion de étudiants - doit aller de pair avec l'exploitation par les étudiants de tout le potentiel que recèlent les BU. Celles-ci n'auront en effet été l'un des équipements les plus appropriés pour accompagner les étudiants dans l'apprentissage de codes universitaires et pour le constituer en "sujet apprenant" non pas de façon ponctuelle mais sur le long terme (A. Lemesle). De ce fait, elle participent de façon centrale à l'apprentissage du "métier d'étudiant" en favorisant l'acclimatation universitaire. Voir ainsi la BU comme l'un des lieux clés pour réunir son entrée à l'université ne va pas de soi, notamment pour la communauté enseignante pour qui le SCB est un "centre de ressources" plus qu'un lieu d'apprentissage" (LISEI).

* *
*

(Remplir cette partie à l'aide de la notice)

Concours / Examen : FC 1 Section/S spécialité/Série : R0000

Epreuve : 102 Matière : 0468 Session : 2018

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Pourtant, il semble que l'innovation pédagogique que tous appellent de leurs vœux doive se faire à l'échelle de l'université tout entière en intégrant pleinement le SCS. C'est ce qu'évoque Danielle Tartakowski qui revient sur les "réalisations pionnières" constatées lors de ses années de présidence à la tête de Paris VIII. Au nombre de celles-ci, elle range ainsi les aménagements réalisés par le SCS et son action en faveur de l'orientation, et en appelle à un "décloisonnement" de l'université.

En effet, tous soulignent que le rôle de la BU doit se comprendre à l'échelle de toute l'université, en cohérence avec celle-ci. Or l'intégration de la BU ne semble pas aller de soi pour tous les acteurs. On a évoqué les réticences de certains enseignants et la tentation demeure de penser le SCS comme un service autonome, à contre-courant de tout ce que les études ont pu montrer de son rôle pour favoriser l'orientation des étudiants. Ainsi l'université de Reims - Champagne - Ardenne a-t-elle choisi de créer un nouveau dispositif favorisant l'orientation de primo-entrants. Ce dispositif a été imaginé en concertation entre des enseignants (universitaires et du secondaire) et la direction du SCS et de la bibliothèque, car il comprenait notamment une part importante consacrée à la méthodologie de la recherche documentaire. Le succès de ce dispositif a conduit à l'étendre à tous les étudiants.

En effet, l'acquisition de compétences documentaires s'avère centrale pour que les étudiants embrassent pleinement leur "métier d'étudiant", et l'acquisition de la "littéracie" s'avère essentielle pour qu'ils deviennent de futurs citoyens ou chercheurs, et non de simples consommateurs d'information, note un directeur de BU cité par le USEI. Le rôle de la bibliothèque s'avère donc central et consacre bien son évolution comme un lieu d'apprentissage autant que de ressources.

Prén plus, cette façon de voir la bibliothèque doit être intégrée très tôt par les étudiants pour que ceux-ci l'utilisent pleinement. C'est en ce sens que s'est constitué le dispositif de l'université de Reims, c'est aussi ce que préconise un rapport de l'Inspection générale des bibliothèques et de l'Inspection générale de l'Éducation nationale en 2009 qui en appelle à un travail en réseau entre les CDI, les bibliothèques municipales et les bibliothèques universitaires. La politique de site qu'ils appellent de leurs vœux et qui se lirait dans une synergie globale (horaires, accueil, collections, services) garantirait une continuité pédagogique du lycée à l'université et permettrait de développer la pratique documentaire chez les étudiants.

Ainsi l'accompagnement que pourraient offrir les BU se doit d'être complémentaire d'une offre d'apprentissage plus globale, à l'échelle de toute l'université - voire du lycée et de médiathèques - pour apprendre à l'étudiant à apprendre.

Le rôle de bibliothèques universitaires s'avère donc central dans la réussite des étudiants en premier cycle car elle offrent à l'étudiant débutant une possibilité d'être accompagné dans son métier d'étudiant et l'apprentissage des codes universitaires, nous que soit remis en cause leur rôle initial de centre de ressources. Toutefois cet élargissement dans les compétences de l'BU doit s'accompagner d'une meilleure intégration dans l'environnement universitaire. Déclassement et travail en réseau sont indispensables à la mise en œuvre des pratiques pédagogiques innovantes dans lesquelles le bibliothécaire a un rôle à jouer. Le dé de la réussite étudiants passerait donc par une meilleure acculturation, l'acquisition de compétences documentaires et un savoir-apprendre. S'il n'est pas encore admis par tous, ce modèle nouveau apporte pourtant une réponse au renouvellement du public étudiant et à son faible taux de réussite en premier cycle.

